



## VOTRE SOUTIEN EST ESSENTIEL UN DON DÉFISCALISÉ POUR NOTRE ÉCOLE

Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire de votre impôt sur le revenu 66% du montant de votre don.

Le surplus étant reportable les 5 années suivantes.

**Un don de 100€ vous coûte réellement 33€ après déduction d'impôt.**

En ligne : <https://saintececileannecy.fr/nous-soutenir/>

Par chèque : Chèque à l'ordre de : A.E.H.S.

A retourner à : AEHS Sainte-Cécile, 8, rue Blaise Pascal, 74600 Annecy

Par virement bancaire : ASSOCIATION ÉDUCATION HAUTE SAVOIE / FR76 3006 6102 4100 0106 7193 225

Pour recevoir un reçu fiscal, contactez notre trésorier : [tresorier@saintececileannecy.fr](mailto:tresorier@saintececileannecy.fr)



**Pour un don déductible de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI)** : Faire un don à la fondation Kephas en mentionnant le **code AEHS 74**. Vous pourrez déduire 75% du montant de votre don.

02.48.67.01.44 - [contact@fondationkephas.fr](mailto:contact@fondationkephas.fr) - [www.fondationkephas.fr/nous-aider/faire-un-don/](http://www.fondationkephas.fr/nous-aider/faire-un-don/)

**Pour les donateurs domiciliés en Suisse**, en partenariat avec une fondation à Genève, nous avons la possibilité de recevoir des dons depuis la Suisse, qui ouvrent droit à réduction d'impôts pour les résidents ou les personnes bénéficiant du statut de quasi-résidents (TOU). Contacter [tresorier@saintececileannecy.fr](mailto:tresorier@saintececileannecy.fr)

**Pour tout autre type de soutien** (legs, assurance-vie, donation de titre, taxe d'apprentissage), n'hésitez pas à nous contacter par courriel à [tresorier@saintececileannecy.fr](mailto:tresorier@saintececileannecy.fr)

100% indépendante, Sainte-Cécile ne touche aucune aide financière de l'État ou de la commune : nous fonctionnons uniquement grâce aux dons, à l'engagement des parents d'élèves et aux frais de scolarité.

## PAR AVANCE, MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ